



**Profitez des appels illimités ce week-end**

Tapez vite **887\*1\*7#**

**0F/min** sur tous vos appels vers TOGO TELECOM toute la journée du **samedi** et **dimanche**.

Coût de souscription : 500F

**RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !**

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

**N°686**

du 28  
**FEVRIER**  
2014



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**P5 FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE**

## Le Togo à la recherche d'un sélectionneur

*\* L'appel à candidature est lancé*

**P.3** Dans sa lettre-réponse à Jean-Pierre Fabre

## **Faure réitère que l'Assemblée est «le cadre le plus indiqué pour débattre utilement des réformes envisagées»**

**\* Lire l'intégralité de la réponse de Faure**

**P.3** Adoption de la directive n°06/CM/JEMOA

### Visa pour les toubibs communautaires de s'exporter au Togo



Faure Gnassingbé, Chef de l'Etat

**P.7** Recherche d'emploi sur internet

### Payer pour se faire embaucher, attention danger !

**P.3** Atelier autour du rapport «Les Femmes, l'Entreprise et le Droit» de la Banque mondiale

### Le Togo salué pour les réformes de son nouveau Code de la famille

**P.4** Entre autres potentialités de la relance coton

### Plus de 60% des terres cultivables encore inexploitées

**moovlove**  
Nos offres pour emballer vos coeurs !

no limit

groupes etisalat

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

www.moov.tg

BlackBerry 9220  
95 000 F CFA  
2 mois d'abonnement BlackBerry offert

Alcatel OT 132  
8 900 F CFA  
1 kit de connexion

Alcatel OT 232  
9 500 F CFA  
1 kit de connexion

Alcatel OT 217D  
10 000 F CFA  
1 kit de connexion

HUAWEI G1 101  
4 500 F CFA  
1 kit de connexion

HUAWEI G3621L (Double SIM)  
11 900 F CFA  
5 000 F de crédit offert vers Moov

**PA-LUNION**  
www.pa-lunion.com

**.COM**

Atelier autour du rapport «Les Femmes, l'Entreprise et le Droit» de la Banque mondiale

## Le Togo salué pour les réformes de son nouveau Code de la famille

Late Pater

En septembre 2013, un rapport Banque mondiale/IFC révélait que les barrières juridiques et réglementaires qui entravent la participation des femmes à la vie économique ont globalement diminué, même si de nombreuses lois défavorables aux femmes sont encore en vigueur. Intitulé «Les Femmes, l'Entreprise et le Droit», ledit rapport est au centre de l'atelier d'information de haut niveau organisé à Lomé, les 27 et 28 février 2014, par le Groupe de la Banque mondiale, en collaboration avec le ministère de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation du Togo. Troisième de la série, le rapport *Women, Business and the Law 2014 : Removing Restrictions to Enhance Gender Equality (Les Femmes, l'Entreprise et le Droit : lever les obstacles au renforcement de l'égalité hommes-femmes)* examine les réglementations défavorables aux femmes entrepreneurs et salariées dans 143 pays, relève les réformes engagées durant les deux dernières années, examine l'évolution du droit de la femme à la propriété et des dispositions légales permettant sa participation à la prise de décisions depuis 1960, et élargit son champ d'application à l'examen des protections juridiques contre les violences faites aux femmes. Outre le Togo, pays hôte, dix autres pays d'Afrique francophone sont au rendez-vous de Lomé : Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, République du Congo et Sénégal.

Et il faudra noter que de nombreux pays font des progrès, et évoluent graduellement vers l'éradication des formes tenaces de discrimination à l'égard des femmes. Le rapport constate que 44 pays ont adopté 48 réformes juridiques, améliorant ainsi les perspectives économiques des femmes durant les deux dernières années. La Côte d'Ivoire, le Mali, les Philippines et la République slovaque ont été les plus grands réformateurs. Entre autres mesures, les maris ne peuvent plus empêcher unilatéralement leurs femmes de travailler en Côte d'Ivoire et au Mali, les Philippines ont levé les restrictions au travail de nuit pour les femmes, et la République slovaque a augmenté la part du salaire versé durant le congé de maternité. C'est dans les économies d'Europe de l'Est et d'Asie centrale que le nombre d'emplois interdits aux femmes est le plus important : en Fédération de Russie, les femmes ne sont pas autorisées à conduire des engins agricoles ; en Biélorussie, elles ne peuvent pas exercer le métier de menuisier ; au Kazakhstan, elles ne peuvent pas être soudeuses. Ces restrictions sont peut-être imposées dans un souci de protéger les femmes, mais elles peuvent limiter les perspectives d'emploi de ces dernières. Le rapport montre que dans les économies où les restrictions à l'emploi sont les plus



Quelque part au Togo, des femmes éleveuses en formation pour leur autonomisation

importantes, les femmes travaillent moins dans le secteur formel.

L'Afrique subsaharienne est la région qui a introduit le plus grand nombre de réformes durant les cinquante dernières années dans les

domaines couverts par la série chronologique du rapport «Les Femmes, l'Entreprise et le Droit». Les restrictions à l'accès des femmes à la propriété et leur aptitude à prendre des décisions d'ordre juridique ont

diminué de plus de moitié entre 1960 à 2010. Durant les deux dernières années, de nombreuses économies subsahariennes ont adopté des réformes visant à promouvoir la parité des sexes et encourager la

participation des femmes à la vie économique selon les six indicateurs du rapport. Aussi le Togo est-il salué pour avoir adopté un nouveau Code de la famille qui permet aux deux époux de choisir le domicile familial et de s'opposer à la carrière de l'un ou l'autre s'ils considèrent qu'elle ne contribue pas aux intérêts de la famille.

La Côte d'Ivoire a révisé son Code de la famille de façon à permettre aux deux époux de choisir le domicile familial et de poursuivre la carrière de leur choix, en tenant compte des intérêts de leur famille. La révision du Code de la famille visait à en retirer les dispositions octroyant les allocations familiales aux hommes uniquement du fait de leur qualité de chef de la famille. De plus, les femmes mariées ne sont plus tenues de présenter leur acte de mariage pour se faire délivrer un passeport. Le Mali a promulgué une loi levant les

restrictions à la capacité des femmes mariées à immatriculer une entreprise. Cette loi prévoit que chaque époux exerçant une profession distincte peut prendre des actes et conclure des contrats dans le cadre de cette profession. Le Mali a également promulgué une loi sur la succession qui accorde au mari et à la femme un droit égal à l'héritage.

Selon le rapport, moins l'égalité des sexes est établie en droit, moins les femmes accèdent à la propriété des entreprises, alors que des politiques les encourageant à rejoindre le marché du travail et à y rester se traduisent par une égalité accrue de revenus. Il existe certes des signes encourageants d'amélioration des perspectives économiques des femmes partout dans le monde, mais de nombreux pays peuvent faire mieux pour assurer la participation des femmes à la vie économique.

Adoption de la directive n°06/CM/UEMOA

## Visa pour les toubibs communautaires de s'exporter au Togo

Entrée en vigueur depuis le 31 décembre 2007, la directive relative à la libre circulation et à l'établissement des médecins ressortissants de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) devra être intégrée dans le système juridique national. Ceci en vue de permettre aux médecins ressortissants de l'espace de circuler et de s'établir librement au Togo, comme les médecins togolais peuvent le faire dans les autres pays de l'Union. Officiellement, c'est ce que recommande le décret pris le 20 février dernier en conseil des ministres pour permettre aux toubibs communautaires de s'exporter au Togo. D'après le texte, la liberté de circulation et d'exercice de la profession médicale comporte le droit de procéder ponctuellement à tous les actes médicaux et de prodiguer des soins de toute nature pour lesquels le médecin est dûment habilité dans son pays d'origine ou de provenance. Et aussi l'obligation de

se soumettre dans les mêmes conditions aux règles d'éthique et de déontologie ainsi qu'aux prescriptions légales régissant la profession médicale du pays d'accueil.

En bref, tout médecin ressortissant de l'Union, régulièrement inscrit à l'Ordre national des médecins d'un pays membre de l'Uemoa, a le droit de s'établir à titre permanent au Togo pour y exercer son art. Toutefois, nul ne peut être inscrit à deux Ordres à la fois. Tout médecin ressortissant de l'Union régulièrement inscrit à l'Ordre des médecins d'un pays membre de l'Uemoa peut librement exercer sa profession, à titre indépendant ou salarié, au Togo, à condition d'être titulaire d'un diplôme de doctorat en médecine et en plus, pour le spécialiste, du ou des diplômes ou certificats de spécialités reconnus par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames). Il doit être muni d'une lettre d'introduction du président de l'Ordre du pays d'origine ou de



Un agent hospitalier togolais en train d'administrer des soins au CHU Sylvanus Olympio

provenance. Et, surtout, être enregistré au Conseil national de l'Ordre des médecins du Togo.

Pour éviter que le Togo ne devienne le refuge d'individus de tout acabit, le médecin postulant à l'exportation au Togo doit se munir également d'une attestation du président de l'Ordre national des médecins du pays d'origine ou de provenance indiquant que le postulant ne fait l'objet d'aucune poursuite ou de condamnation disciplinaire et d'une lettre

d'introduction par laquelle le président de l'Ordre du pays d'origine se porte garant de la moralité et de l'aptitude du requérant à s'exporter. Et y joindre une copie certifiée conforme du certificat d'inscription à l'Ordre du pays d'origine ou de provenance. Le ministre de la Santé, saisi, statue dans un délai maximum de trois mois, par la voie d'une décision motivée. Son établissement au Togo est subordonné à l'autorisation du ministre de la Santé, après avis de l'Ordre national des médecins. Il doit alors

disparaître du tableau de l'Ordre national du pays d'origine ou de provenance, sur rapport du président de l'Ordre national.

Au Togo, il se soumet au respect de la déontologie, conformément à la réglementation nationale en vigueur. L'Ordre national des médecins du Togo informe l'Ordre national des médecins du pays d'origine ou de provenance de toutes instances disciplinaires à l'encontre du médecin étranger, ainsi que le collège des présidents des conseils nationaux des Ordres des médecins de l'Uemoa. La radiation ainsi que les décisions prononçant des sanctions disciplinaires doivent être motivées. Elles sont susceptibles de recours. Le conseil national de l'Ordre des médecins du pays d'origine ou de provenance et le collège des présidents des conseils nationaux de l'Uemoa sont informés de la décision prise par l'Ordre national des médecins du Togo.

Dans sa lettre-réponse à Jean-Pierre Fabre

## Faure Gnassingbé réitère que l'Assemblée nationale est «le cadre le plus indiqué pour débattre utilement des réformes envisagées»

Dans une vidéo postée sur internet, le leader de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Jean-Pierre Fabre, proclame son désir fou de tirer tous les avantages de la loi portant statut de l'opposition. Pour lui, c'est sans débat : le président du parti de l'opposition qui a obtenu le plus de voix aux élections législatives est le chef de l'opposition. A ce titre, il a envoyé une lettre au président de l'Assemblée nationale pour la reconnaissance de son titre. Et visiblement, il est de plein pied dans son rôle. A l'une de ses marches hebdomadaires, il annonce à la population des marcheurs avoir écrit au président de la République pour



Faure E. Gnassingbé, Chef de l'Etat

réclamer la mise en œuvre des réformes à travers un dialogue.

Sans autant de bruits, le président Faure Gnassingbé lui répond dans un langage à l'allure d'un appel à

respecter les principes démocratiques. Tout doit se faire par les représentants du peuple réunis au sein de l'Assemblée nationale. Lire in extenso la lettre du Chef de l'Etat.

Lomé, le 25 février 2014

J'ai accusé réception de votre récent courrier demandant l'ouverture d'un dialogue pour discuter des réformes politiques. J'en prends acte.

Comme vous le savez, la consolidation de la démocratie dans notre pays exige que chaque institution joue pleinement son rôle. Le peuple togolais a aujourd'hui l'avantage de disposer d'une Assemblée nationale où les principaux courants politiques sont représentés. Elle offre ainsi le cadre le plus indiqué pour débattre utilement des réformes envisagées, conformément à l'esprit de l'Accord politique global.

J'ai instruit à cet effet le Premier ministre afin qu'il prenne les dispositions pour l'ouverture prochaine au sein de l'Assemblée nationale des discussions sur les propositions de réformes institutionnelles et constitutionnelles.

Le Premier ministre prendra attache avec vous dans ce cadre et restera à l'écoute de toutes les bonnes volontés qui se manifestent.

Veillez agréer, Monsieur le Président de l'Alliance nationale pour le changement, l'assurance de ma considération distinguée.

Faure Essozimna GNASSINGBE

## Entre autres potentialités de la relance coton Plus de 60% des terres cultivables encore inexploitées

Jean Afolabi

Sur une superficie de 3 630 000 hectares de terres cultivables, représentant 64% du territoire national togolais, seulement 1 400 000 hectares, soit près de 61,44%, sont cultivés. C'est le constat établi au ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, tout comme à la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte) obnubilée ces quatre dernières années par la relance de la production cotonnière qui a atteint les fonds entre 2005 et 2009. Pour Agbélenko Adjanort, directeur du Soutien à la production à la société cotonnière, «le foncier ne constitue pas en fait un goulot d'étranglement pour l'agriculture d'une manière générale au Togo et spécifiquement non plus pour le coton». Mieux encore, «le potentiel eau en termes de quantité de pluie tombée reste disponible hormis sa répartition dans le temps et dans l'espace à travers les perturbations climatiques nécessitant une réadaptation de nos façons de faire», affirme-t-il. Un autre atout, la variété de coton cultivée a un potentiel en rendement coton graine pouvant atteindre 2 500 à 3 000 tonnes. Les crédits intrants pour la culture sont entièrement disponibles pour les producteurs. Où alors résident les difficultés pour la relance de la filière.

Les réflexions vont dans tous les sens, d'autant que, plus qu'un défi, la reprise doit, à terme, amener la nouvelle société cotonnière à atteindre la barre des 200 000 tonnes à l'horizon 2022. Outre le rendement au champ, à Atakpamé en début du mois entre acteurs de la filière, il était également question de revisiter les régions cotonnières en ciblant les meilleures performances de chaque région sur les quinze ans comme un potentiel cible à comparer avec le niveau actuel auquel se trouve chaque région. Au demeurant, les goulots qui étranglent la filière sont à plusieurs niveaux, d'après les constatations.

De 198 892 hectares de superficie emblavée en 2002, les producteurs en sont à 93 739 hectares en 2013, soit 47% d'atteinte actuelle de la plus haute performance. De 281 241 producteurs en 1998, ils sont passés à 103 161 en 2013. Et comme il fallait s'y attendre, la production est passée de 187 703 tonnes en 1998 à 70 000 tonnes en 2013. Alors que la marque de la Nouvelle société cotonnière du Togo est de faire mieux que la défunte Société togolaise de coton (Sotoco, publique) qui avait généré près de 23 milliards de francs Cfa de dettes envers les producteurs. Aujourd'hui, on est encore à près de 70% de travaux de labour manuels, à 24% en traction animale et seulement 6% en motorisés. Avec une nette domination, à plus de 98%, des petites exploitations, et une faible utilisation des herbicides. Pour le



Une pratique attelée dans un champ de coton

directeur du Soutien à la production, il y a lieu de remobiliser les producteurs par rapport aux défis que s'est lancée la société cotonnière.

Quatrième produit d'exportation après le clinker, le ciment et les phosphates, et première culture de rente des exploitations agricoles, le coton demeure l'une des principales sources de revenus agricoles du pays. Il contribue pour 20 à 40% des recettes d'exportation suivant les niveaux de production, et de

manière significative à la formation du Produit intérieur brut (Pib), entre 1 et 4,3% selon les années. En année normale, il occupe près de 275 000 producteurs et fait vivre directement ou non près de 2,5 millions de personnes sur les 6 millions de Togolais. De quoi admettre que c'est un véritable facteur de lutte contre la pauvreté et de croissance en milieu rural. D'où toutes les réflexions qui sont appelées à son chevet.

## Besoins de liquidités bancaires 76,5 milliards Cfa injectés dans le circuit togolais cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 25 février 2014, à une injection de liquidités d'un montant de 1 100 milliards de francs Cfa, dont 76,504 milliards dans le circuit bancaire togolais. Cette opération arrive à échéance le lundi 3 mars 2014, indique la Banque centrale. L'opération a enregistré la participation de quarante-cinq établissements de crédit des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,5102% et 2,5525%.

De loin, les établissements de crédit du Burkina Faso s'adjuent

245,420 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin et de la Côte d'Ivoire avec respectivement 198,018 milliards et 197,532 milliards. Viennent ensuite les établissements du Sénégal avec 156,861 milliards et du Mali avec 145,391 milliards. Les établissements du Niger et de la Guinée-Bissau s'en sortent avec respectivement 69,883 milliards et 10,392 milliards.

Au cours du mois de décembre 2013, la moyenne des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passée de 836,7 milliards en novembre 2013 à 1.027,0 milliards, soit une hausse de 190,3 milliards. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti, en moyenne mensuelle, quasiment stable à 2,55%.

## Concurrence ouverte en transports maritimes

### La Boad octroie 10 milliards Cfa au Port Autonome de Dakar

La Banque ouest-africaine de développement (Boad) vient d'octroyer un prêt d'un montant de 10 milliards de francs Cfa pour le financement partiel du projet d'approfondissement du chenal d'accès et de reconstruction du wharf pétrolier du Port autonome de Dakar (PAD), au Sénégal. Le projet répond à la nécessité d'améliorer la compétitivité du Port

de Dakar, en permettant aux navires de troisième génération d'y accéder en toute saison. Il s'inscrit dans les actions initiées par le gouvernement sénégalais pour assurer la modernisation et le développement des infrastructures du pays, intensifier la lutte contre la pauvreté, et réaliser l'intégration régionale. Sa mise en œuvre permettra d'accroître le trafic

## Aux fins d'une meilleure gestion de l'eau La BAD équipe l'Autorité du Bassin de la Volta

Au nom de la Facilité africaine de l'eau (FAE), la Banque africaine de développement (Bad), vient de remettre à l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) des équipements de mesure hydrométrique nécessaires pour renforcer son réseau de suivi hydrologique. Avec cet objectif : améliorer la gestion des ressources en eau transfrontalières et le développement du bassin. Les équipements seront répartis entre la Direction exécutive de l'ABV et les six pays membres qui la composent, soit le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo. L'acquisition de ces équipements, d'un coût estimé à 140 000 euros, soit 91 millions de francs Cfa, a pu se faire grâce au don de 1,2 million d'euros qu'avait octroyé la FAE à l'ABV en mars 2010, pour soutenir le projet Volta Hycos, soit le Système

d'observation du cycle hydrologique du bassin de la Volta.

Le projet vise à moderniser le réseau hydrométrique et à appuyer les services hydrologiques nationaux, à renforcer le centre régional du projet, à développer la base de données hydrologiques et le système d'information pour le Bassin de la Volta. Il permettra également de renforcer les capacités des cadres des services hydrologiques nationaux et de la Direction exécutive de l'ABV, en charge de l'exploitation des réseaux de suivi hydrologique et du traitement des données collectées. «La prise régulière de mesures hydrométriques est d'une importance capitale pour assurer une gestion informée et adéquate des ressources en eau», a indiqué Akissa Bahri, coordonnatrice de la Facilité africaine de l'eau. Et

d'ajouter : «L'Autorité du Bassin de la Volta et ses membres seront dorénavant mieux outillés pour comprendre les variations hydrométriques en temps réel, ainsi que les effets du changement climatique sur les ressources en eau pour envisager des actions de développement qui soient porteuses de résultats viables».

Grâce à ces équipements, l'ABV et les pays riverains du bassin pourront disposer de données et informations fiables sur les ressources en eau, nécessaires – entre autres – pour planifier le développement économique du bassin, concevoir les infrastructures et aménagements divers, prévoir les crues éventuelles et assurer le suivi de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et l'environnement.

## Pour s'ouvrir vers l'Afrique australe Ecobank vise Banco ProCredit Mozambique

Ecobank Transnational Incorporated (ETI) et ProCredit Holding Allemagne (PCH) annoncent être entrés en discussions pour permettre à ETI d'acquiescer une participation majoritaire dans Banco ProCredit Mozambique (PCM), la filiale mozambicaine de PCH. ETI a formellement exprimé un intérêt pour le rachat de Banco ProCredit au Mozambique par l'acquisition des actions actuellement détenues par ProCredit Holding et la Fondation DOEN, représentant 96% du total du capital de Banco ProCredit. La transaction demeure assujettie à l'approbation des autorités de régulation du Mozambique, indique un communiqué conjoint. Selon Helen Alexander, s'exprimant au nom de ProCredit Holding : «Banco ProCredit a joué un rôle pionnier dans le secteur bancaire au Mozambique et nous sommes très fiers de ce que nous avons accompli ici. Nous nous félicitons des pourparlers avec Ecobank dans la mesure où son réseau diversifié et sa vaste expérience bancaire africaine lui permettra d'offrir d'excellentes perspectives pour nos



Evelyne Tall

clients, notre personnel et le marché mozambicain».

Evelyne Tall, Chief Operating Officer de Ecobank, a affirmé que le Mozambique est le chaînon manquant dans la stratégie de la SADC de Ecobank, ce pays représentant la principale porte d'entrée vers les pays enclavés de la région. Ecobank apporte au Mozambique une expertise internationale, une expérience et un réseau inégalé de filiales, agences et bureaux à travers l'Afrique. Ayant déjà obtenu un agrément pour une licence bancaire pour le Mozambique dans la seconde moitié de 2013, la transaction ProCredit ouvre une excellente occasion d'accélérer

l'entrée de Ecobank au Mozambique. Christina Reifschneider, Directrice générale de Banco ProCredit rassure : «Au cours de cette phase de transition, Banco ProCredit fonctionnera comme à son habitude. Les discussions en cours n'auront d'impact ni sur les clients, ni sur le personnel, ni sur la situation des agences. C'est une très bonne chose qu'un groupe bancaire de réputation internationale comme Ecobank manifeste un tel intérêt pour ProCredit et le marché mozambicain».

Banco ProCredit Mozambique est une institution financière axée sur le développement faisant partie du groupe international ProCredit. Opérant au Mozambique depuis 2000, il possède une vaste expérience dans l'assistance aux très petites, petites et moyennes entreprises, et finance un large éventail d'activités commerciales, y compris l'agriculture et la pêche. Il fournit également des services bancaires à des particuliers. La banque est fière de son excellent service client et de ses produits et services adaptés aux besoins de ceux-ci. Banco ProCredit compte aujourd'hui plus de 67 000 clients à travers ses 14 points de vente. Son portefeuille de prêts s'élève à un peu moins de 695 millions de MZN et il a une base de dépôts d'environ 930 millions de MZN.

FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

## Le Togo à la recherche d'un sélectionneur

La Fédération Togolaise de Football (FTF) vient de lancer en collaboration avec le ministère des Sports et des Loisirs, un avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un entraîneur de haut niveau pour occuper le poste de Sélectionneur de l'Equipe Nationale du Togo.

Sans sélectionneur depuis la fin du contrat de Didier Six le 16 janvier dernier, la procédure de recrutement d'un nouvel entraîneur connaîtra deux phases : la phase dépôt des candidatures et celle de la sélection.

Selon le communiqué publié par la Fédération Togolaise de Football, les postulants devront notamment répondre aux critères suivants : accepter la signature d'un contrat administratif togolais ; justifier d'une expérience avec une sélection nationale ; accepter de résider au Togo de manière permanente ; avoir une connaissance satisfaisante de la langue française ; avoir de bonnes références dans le monde du football et avoir une bonne moralité.

Avant même la publication de l'avis d'appel d'offres, certains entraîneurs ont fait connaître leurs intentions de briguer le poste de sélectionneur des Eperviers du Togo.

C'est le cas de l'Ivoirien François Zahoui (52 ans). L'ancien sélectionneur national de Côte d'Ivoire qui a vainement postulé au poste de sélectionneur national du Mali et du Burkina-Faso sera de la compé-



tion.

François Zahoui ancien international a porté quatre (04) fois la tunique de la Côte d'Ivoire avant d'être amené à la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2012).

D'autres noms sont également

avancés. On cite également l'ancien sélectionneur national Hubert Velud. L'éphémère coach des Eperviers du Togo conduisait les Eperviers du Togo à la CAN 2010 en Angola, quand est intervenu le drame de Cabinda.

Les candidats ont jusqu'au 25 mars 2014 pour envoyer leur dossier à la Fédération Togolaise de Football avant que le Comité technique de recrutement mis en place par arrêté du ministre des Sports et des Loisirs ne se mette au travail.

FOOTBALL/STAGE ENTRAINEUR

## Kegbalo, major de promotion

Entraîneur de Dyto de Lomé jusqu'à une bonne partie de la saison dernière, Kegbalo Kodjo vient de sortir major de promotion du stade de formation des entraîneurs pour l'obtention de la licence C de la Confédération Africaine de Football (CAF) tenue à Lomé du 29 juillet au 11 août 2013. A l'issue des épreuves technique et pratique dirigées par l'instructeur de la CAF, Nguidjol Niend André, Kegbalo Kodjo a obtenu une moyenne de 16,55, devant Sedzro Koffi (15,4) et Boukari Manafi (15,2). Au total, sur les 39 entraîneurs qui ont

participé à ce stage, 32 ont pu obtenir une moyenne de 12,00 leur permettant de décrocher la licence C.

Liste des admis: 1er Kegbalo Kodjo, 2e Sedzro Koffi, 3e Boukari Manafi, 4e Agbetrobou Delali, 5e Ouro-Koura Tchagara, 6e Ouadja Latame, 7e Koudjodji Jules, 8e Yenkey Kodjo, 9e Koffi Komlan, 10e Dossouvi Kokou, 11e Eze Tomegbe, 12e Folivia Yawo, 13e Maman Moutawakilou, 14e Aikoroh Halarou, 15e Noutsoudjé Kossi, 16e Atsu-Glegledzi Kodzo, 17e Ametokodo Messan, 18e Barkola Kpatcha, 19e Afognon Sassou, 20e Issa Djabirou, 21e Badjam



Massimwali, 22e Bello Semiu, 23e Amidou Abdel-Malik, 29e Doté Kembe Amako, 24e Titrikou Albert, 25e Alfa-Kaza Issaka, 26e Apeido Komlan, 27e Noutsoudjé Kokou, 28e

BASKETBALL/PLAYGROUND

## Dix établissements scolaires en course pour succéder au Lycée Hedzranawoé

Une dizaine d'établissements scolaires de Lomé sont en lice pour le trophée de la 4e édition d'All Stars playground qui démarre le 15 mars prochain. C'est ce qu'indique dans un communiqué de presse Samuel Mmaju, le président du Comité d'organisation.

Le Lycée française de Lomé, l'Ecole Américaine de Lomé, l'Institut technique NDE, le collège NDA, le Cours Lumière, La Tolérance, Arc-en-ciel, l'Ecole Alpha, la British School of Lomé et le Collège Protestant chercheront à succéder au Lycée Hedzranawoé à travers les matches three on three, matches playground et concours de dunk et de shoot à trois points.

Pour agrémenter cette compétition, la musique, le show dance, la chorégraphies, l'humour et des jeux de tombola seront au rendez-vous.

Pour Samuel Mmaju, le président du Comité d'Organisation, "ce tournoi vise à créer un brassage entre jeunes des établissements scolar-

es de la capitale, à les rapprocher via la pratique du basketball".

En prélude au volet sportif de l'événement dont le thème est "excellence en milieu scolaire", un forum est organisé à l'intention des jeunes étudiants afin de leur inculquer le sens de l'entrepreneuriat dès le bas âge. Ce forum se tiendra le 12 mars à l'Agora Senghor.

C'est la structure UK & Partners qui organise le All Stars Game scolaire avec le soutien du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le ministère des Sports et des Loisirs, la Fédération Togolaise de Basketball et de la Ligue de basketball Lomé Golfe.



FOOTBALL/

## CM : Les nations africaines recrutent en France

A quelques mois de la Coupe du Monde au Brésil, les nations africaines qualifiées pour le Mondial 2014 cherchent à recruter quelques joueurs de Ligue 1. Selon RMC, le Cameroun tenterait d'enrôler Samuel Umtiti et Paul-Georges Ntep. Ces deux joueurs de Ligue 1 n'ont pas été appelés en Equipe de France A, seulement en équipe de jeunes, et ils pourraient donc rejoindre la sélection camerounaise.

D'autres sélections avaient également essayé de séduire des joueurs possédant la double nationalité. En effet, l'Algérie a réussi à sélectionner le franco-algérien Nabil Bentaleb pour le prochain match amical de la sélection algérienne le 5 mars prochain face à la Slovaquie.

Le Maroc a également tenté de sélectionner des joueurs. Cependant, Bnou Marzouk et Munir El Haddadi ont respectivement choisis les sélections françaises et espagnoles, refusant ainsi de jouer pour leurs pays d'origine.

Claude Le Roy, actuel sélectionneur du Congo-Brazzaville, indique, concernant ces tentatives de « recrutement » de joueurs d'origines africaines, que « ce n'est pas du lobbying, c'est essayer de faire comprendre à certains joueurs que leur intérêt c'est de jouer dans l'équipe de leur pays d'origine ».

Des stars africaines du football comme Samuel Eto'o essayent eux-aussi de séduire des joueurs évoluant le plus souvent en Europe pour les faire venir en sélection nationale afin de renforcer leurs équipes.

FOOTBALL/

## L'attaquant de Chelsea a répondu à son coach...

Interrogé sur Beln Sports à propos du match de Chelsea à Galatasaray (1-1) en Ligue des champions sur les propos de son entraîneur José Mourinho —«mon problème, c'est que je n'ai pas d'attaquant de pointe. J'ai Eto'o, mais il a 32 ans, peut-être 35...»— l'attaquant camerounais a répliqué: «Je suis Samuel Eto'o. Pour me perturber, il en faut beaucoup plus. Et heureusement que je marque des buts à 35, 36 ans, c'est ça? Marquer trois buts face à Manchester United, je crois que depuis un bon moment aucun joueur de Chelsea ne l'avait fait. A 36 ou 37 ans, je l'ai fait. Moi je reste Samuel Eto'o, je vais rester à ma place et je ne vais pas répondre.»

Vexé, limite blessé, Eto'o semble en vouloir grandement à Mourinho, qui avait pourtant tenté de prévenir tout dommage en expliquant à son joueur que ces propos avaient été détournés de leur contexte. Raté. «Je suis revenu dans ce club en grande partie grâce à José, parce qu'on avait une certaine amitié. Maintenant, il y a des choses qui arrivent dans la vie, il faut les affronter, mais cela ne change rien au joueur que je suis, à la carrière que j'ai. Et puis que voulez-vous que je dise de plus? Que je crée un problème dans le vestiaire en disant toute ma pensée? Je ne suis plus tout jeune. Certaines déclarations, je n'ai plus forcément le droit de les faire...»



## ET SI ON EN PARLE

Par Maurille AFERI

## Des billes de plastique protégeraient après une crise cardiaque

Par un heureux hasard, une équipe états-unienne vient de trouver un ingrédient inattendu pour limiter les dommages tissulaires de l'inflammation chez la souris : du plastique. Cette découverte pourrait réduire les complications à la suite d'une crise cardiaque et protéger contre les maladies inflammatoires comme la sclérose en plaques.

Grâce au cœur, l'un des plus gros muscles du corps, le sang circule continuellement dans tout l'organisme et fournit aux organes l'oxygène et les nutriments nécessaires à leur fonctionnement. Son rôle est donc primordial et tout dysfonctionnement peut être fatal. Lorsqu'une des artères qui mènent au cœur se bouche par exemple, les tissus cardiaques ne sont plus oxygénés correctement ce qui peut entraîner une nécrose et conduire à la crise cardiaque. Les médecins doivent alors réagir très rapidement pour déboucher les vaisseaux et réapprovisionner le cœur en oxygène. Cependant, même en cas de succès, la crise cardiaque entraîne des lésions irréversibles et fragilise le cœur.

Les chercheurs travaillent avec ardeur pour dénicher des solutions afin de limiter les dégâts lors d'un infarctus. Récemment, une équipe britannique a obtenu des résultats prometteurs avec une molécule, appelée MitoSNO, capable de bloquer la production de composés toxiques à la suite d'une crise cardiaque. Mais son utilisation chez l'Homme nécessite encore de nombreux tests et n'est pas pour demain. Une nouvelle étude, publiée dans la revue *Science Translational Medicine*, propose une toute autre stratégie pour éviter les complications. Cette fois-ci, il s'agit d'injecter des microbilles de plastique pour limiter la réponse inflammatoire au niveau du cœur. Les scientifiques de l'université Northwestern dans l'Illinois (États-Unis) à l'origine de cette découverte ont observé ce phénomène par hasard alors qu'ils s'intéressaient à la réponse inflammatoire chez la souris.

## Un heureux hasard conduit à un remède contre l'inflammation

L'équipe avait trouvé une solution idéale pour étiqueter et observer le déplacement des monocytes, des cellules immunitaires responsables de l'inflammation et de la dégradation des cellules après un traumatisme tissulaire. À cette époque, ils utilisaient des souris infectées par le virus du Nil occidental et leur injectaient des billes de plastiques microscopiques, environ 200 fois moins épaisses qu'un cheveu, capables de se fixer sur les monocytes. Les scientifiques pouvaient ainsi suivre le mouvement de ces cellules immunitaires de la circulation sanguine vers le cerveau où elles s'attaquent aux tissus nerveux.

Mais par erreur, un lot de billes s'est chargé négativement. C'est alors que l'impensable s'est produit : au lieu de mourir d'une inflammation cérébrale, la majorité des souris est restée vivante. « Cette découverte s'est faite complètement par accident », raconte Daniel Getts, le directeur de l'étude. En regardant plus en détail, les auteurs se sont alors rendu compte que les monocytes s'étaient accrochés aux microparticules mais qu'au lieu d'aller au cerveau ils se dirigeaient vers la rate.

## Les monocytes changent de direction

Pourquoi et comment les monocytes avaient-ils changé de trajectoire ? Pour le savoir, les scientifiques ont analysé de plus près la liaison entre les microparticules et les monocytes. Ils ont alors montré que les billes étaient attachées sur un récepteur de surface particulier appelé MARCO. Ce dernier est utilisé par les monocytes pour détecter et se lier aux régions chargées négativement présentes sur les agents infectieux, les cellules mortes ou les débris cellulaires qui circulent dans le sang. Selon les chercheurs, la fixation sur MARCO serait un signal qui ordonnerait aux monocytes de se diriger vers la rate où leur cargaison est détruite.

Les chercheurs ont alors testé l'effet de ses microparticules après une crise cardiaque chez la souris. Pour cela, ils les ont injectées dans les rongeurs 12 heures après un accident cardiaque. Ils ont alors démontré que leur cœur fonctionnait mieux que celui de souris n'ayant pas reçu de traitement et que les lésions cardiaques étaient deux fois moins sévères ! Mais ce n'est pas tout. Les scientifiques ont également montré que les microparticules pouvaient limiter la progression d'autres maladies inflammatoires comme la sclérose en plaques ou les maladies chroniques de l'intestin.

Les auteurs voudraient maintenant tester cette technique prometteuse chez l'Homme et espèrent commencer les essais cliniques l'année prochaine. Dans le futur, ils envisagent d'étudier plus en détail le rôle du récepteur MARCO dans le déplacement des monocytes vers la rate. Ces recherches pourraient ouvrir la voie vers le développement de nouvelles stratégies de traitement des maladies inflammatoires.

## La compagnie Woenyo porte « le grand tourment » sur la scène du CCF

La Compagnie Woenyo dans une création de Kikan Ayigah qui s'est inspiré de son « rêve de l'enfer » invite le public à la réflexion sur la vie en général à travers ce spectacle de danse contemporaine.

« Les corps ont tant brillé par une puissance profonde et obscure qu'ils ne savaient pas qu'ils allaient mourir. À présent ces corps sont tous jetés dans un trou de tourment créé par la force de la nature. Ils sont

tous plongés dans l'obscurité mais la lumière pénétrera. A chacun de dire la vie qu'ils menaient dans le monde du soleil. Maintenant, ils regrettent leurs péchés passés. Ils sont poursuivis par des cris, des vents impétueux, des feux de souffrance. Reste à savoir quand sera leur libération ; celle de la peur du grand tourment et du tourment de la peur », selon une note du chorégraphe



## Humour

## Gogoligo et Gbadamassi ne font plus rire

Les deux humoristes togolais les plus connus dans les milieux populaires, Gogoligo et Gbadamassi ne font plus rire du tout depuis que le second a convoqué le premier devant le juge, pour une affaire de gros sous. Le nœud de l'affaire est des plus obscures, les deux protagonistes tenant des versions différentes. Mais Gogoligo fut le premier à alerter l'opinion sur les difficultés du duo, séparé depuis. Gogoligo accusait son compagnon de duperie et d'escroquerie dans les contrats avec la société de téléphonie fixe et internet, Togotélécom. Il est fort possible que Gbadamassi l'ait convoqué mardi dernier pour diffamation.

Mais le procureur a reporté sine die la rencontre. De toute façon, il y a longtemps que les pitreries des deux ne faisaient plus rire du tout. On préfère encore le Pasteur Adjaho et ses interprétations sur la TV Zion.



## Nécrologie

## Mort de Paco de Lucía, le meilleur guitariste de tous les temps

Le guitariste espagnol de flamenco Paco de Lucía a été victime d'une crise cardiaque au Mexique. Il avait 66 ans. Paco de Lucía a été pris d'un malaise, mardi 25 février, alors qu'il jouait avec ses enfants sur une plage de Cancún (Mexique), où il possédait une maison. Son cœur, qu'il avait profondément gitan, sans en être un lui-même, a lâché sur le chemin de l'hôpital. Né le 21 décembre 1947 à Algésiras (province de Cadix), Francisco Sánchez Gómez de son vrai nom, virtuose qui a su mélanger le flamenco sans le dénaturer, vivait à Palma de Majorque mais vagabondait de Tolède à

La famille de Paco de Lucía était pauvre. Il a grandi dans le triangle magique du Sud andalou. Il a appris la guitare avec son père, ses frères, qui jouaient pour les riches dans des fêtes, après avoir parfois attendu toute la nuit qu'ils manifestent leur bon vouloir. Il est le seul guitariste flamenco à avoir étendu son champ d'expérience, son succès, son public, sans y



laisser son âme. Paco de Lucía était comme le vin de Sanlúcar et respirait le parfum du Guadalquivir. Chaque rythme était pris avec le même sens du frôlement, comme des vagues, comme des brises.

Rien n'est plus simple que de

jouer virtuose et hystérique, Paco de Lucía était tout le contraire : la douceur des violences. Les caresses animées sur les cordes. Le jazz avait changé son regard, pas sa musique. Sa technique fascinante l'a fait intégrer le trio

(guitares acoustiques) de John McLaughlin et Al Di Meola. Il a également rencontré Larry Coryell, Carlos Santana et Egberto Gismonti. Au début, leur aisance d'improvisation l'a effaré. Il a alors laissé parler son cœur, comme on le fait entre amis à Cadix, pendant une nuit flamenca, quand la fête est "formée".

Paco de Lucía avait formé un couple extraordinaire avec le chanteur Camarón de la Isla, né dans la province de Cadix et qu'il avait rencontré à Madrid, en 1968, alors qu'il était artiste résident à la "Torres Bermejas Tablao". Il y restera douze ans. Ensemble, ils enregistrent neuf disques, de 1969 à 1977, avant que Paco de Lucía cède sa place à l'un de ses étudiants, Tomatito.

Paco de Lucía commence sa carrière à l'âge de 14 ans, engagé comme guitariste pour la compagnie de danse José Greco. En tournée aux États-Unis, il croise Mario Escudero et Sabicas, deux guitaristes espagnols de renommée qui l'encouragent à mener une carrière de soliste.

Recherche d'emploi sur internet

# Payer pour se faire embaucher, attention danger !

Sur internet des entreprises fictives, soi-disant canadiennes, promettent des emplois moyennant de substantiels « frais de dossiers ». Au Togo, de jeunes chômeurs sont tombés dans le piège.

## Etonam Sossou

« Je suis déjà au stade terminal du processus. J'essaie pour le moment de collecter de l'argent pour le billet d'avion du Canada. Une fois prêt, j'informerai mes partenaires canadiens qui m'enverront le nécessaire pour le voyage. » Radieux, Jean, employé temporaire dans une entreprise à Lomé, croit avoir décroché le job de ses rêves. Il a répondu via Internet à une offre d'emploi de Caledonian offshore Limited, une société soi-disant canadienne de Toronto. A en croire ses annonces, celle-ci recrute des travailleurs immigrés pour le compte de sociétés pétrolières qui les feraient travailler sur des plateformes offshore dans le monde



entier. Ayant reçu une réponse positive par courrier, Jean a aussitôt envoyé par mandat poste les 555 US dollars exigés par l'entreprise comme frais de recrutement. Mal lui en a pris car ce qu'il ignore c'est que

cette prétendue entreprise de Toronto est inconnue de l'administration canadienne. Vérification faite, ses locaux sont introuvables au Canada où elle n'a jamais été enregistrée. L'annonce ne

donne aucun contact téléphonique, seulement une boîte postale. Autre détail suspect : ses courriers sont curieusement postés de... Suède ou des Etats Unis. Autant d'indices intrigants mais qui échappent aux nombreux postulants aveuglés par ces offres mirobolantes.

Chaque candidat est tenu de payer dans un délai de trois semaines à réception de la lettre d'accord (agreement letter) soit la totalité des 555 US dollars pour couvrir les frais de recrutement, soit une avance de 189 \$, le solde devant être prélevé sur le premier salaire. « Ces gens sont de gros

bandits. Depuis 2010, j'ai postulé ainsi que plusieurs amis pour ce genre d'entreprise et jamais aucun de nous n'a obtenu une suite favorable », révèle Etienne, aujourd'hui directeur d'une société de matériel informatique. Depuis le début du mois de janvier dernier, les demandes d'emploi de togolais affluent de plus belle dans la boîte électronique de Caledonian offshore. Elle a en effet publié des avis de recrutement sur sa page facebook. De nombreux jeunes en chômage ont succombé à son slogan : « Vous pouvez maintenant gagner beaucoup d'argent en travaillant sur une plate-forme pétrolière ». Dans un pays où le salaire minimum est de 35000Fca par mois, les salaires proposés ont de quoi donner le tournis : entre 250 et 380 US \$ par jour selon le poste, plus une couverture maladie. L'annonce en rajoute dans les détails : 12 heures de travail par jour ; 219 jours par an ; 2 semaines de congé après 3 mois de travail d'affilée.

« Si je réussis à me faire embaucher, je serai gâté. Je gagnerai beaucoup d'argent et de l'expérience », rêve Moussa, un

autre candidat qui a déjà payé. Contrairement à Ronny, un jeune licencié sans emploi, qui, lui, a vite flairé le piège quand on lui a répondu qu'il lui fallait envoyer de l'argent. « Comment une société qui veut nous aider à sortir du chômage peut nous demander une telle somme ? », demande-t-il. Doutes justifiés car jusqu'à présent nul ne connaît qui que ce soit qui ait réussi à se faire embaucher par le biais de cette société. Sur le créneau de l'amaque, Caledonian offshore Ltd n'est pas seule. « J'ai également postulé pour Cruise Ship Employment, une société toujours située dans l'Ontario au Canada et qui nous promettait des emplois sur des bateaux de croisière », confie Blaise qui s'est fait escroquer de 150 dollars. En retour, il a généreusement reçu un manuel intitulé Cruise ship employment handbook (Manuel de l'emploi sur bateaux de croisière). Ses nombreuses télécopies sont restées sans réponse. Déçu d'avoir été mené en bateau, il conclut : « le livre en question donne des conseils sur la vie en mer, les avantages des différents postes, mais en réalité n'aboutit sur rien ».

Développement des infrastructures

## L'Afrique a besoin de 93 milliards de dollars par an

Toutes les analyses économiques le disent. Le temps de l'Afrique est arrivé, mais à condition que les infrastructures soient améliorées. Cette mise en garde signée Elham Mahmoud Ibrahim, commissaire aux Infrastructures de l'Union africaine, tranche singulièrement avec les analyses de plus en plus optimistes au sujet du continent africain. Le constat est pourtant évident : bien que la croissance en Afrique

l'heure actuelle, le continent ne parvient à mobiliser qu'environ 45 milliards de dollars. Ceci a des conséquences néfastes sur l'économie du continent : on estime à 40% le chiffre de perte en productivité occasionné par le manque d'infrastructures adéquates. » Le résultat : un manque à gagner de 2 % du PIB par an », a indiqué Jean-Jacques Bouya, ministre congolais de

Congo, le projet de gazoduc transsaharien entre l'Algérie et le Nigéria, le corridor nord-sud Le Caire-Le Cap, le réseau de fibres optiques des Grands Lacs, la Grande Muraille verte...

Cependant, l'absence de cadre légal dans de nombreux pays, la corruption et la faiblesse de certains gouvernements ne cesse de retarder ces projets. « Ce que les investisseurs veulent ce sont des institutions stables et une vision à long terme notamment dans l'équipement du pays », explique ainsi Najib Boulif, ministre délégué aux transports du Maroc.

Faute de cela, les pays africains vont continuer de se traîner en queue de peloton du classement Doing Business de la Banque Mondiale. Le Congo, par exemple, pointe à la 185e place sur 189 pays. Comme l'explique le Nigérian Olatunde Ayeni, président de la banque Skye Bank : « La solution pour l'Afrique est de mettre en place de bons gouvernements et de bonnes politiques, c'est la seule manière de résoudre complètement le problème. Sinon, quelle que soit la solution que vous trouvez, c'est une solution temporaire ».

La croissance de 5 % peut faire rêver les pays de la zone euro, les pays africains pourraient viser bien davantage si la bureaucratie ne ralentissait pas l'exécution des projets. On estime les projets mettre de 15 à 20 ans pour être conduit de l'idée à la réalisation finale en Afrique, contre 5 ans en Asie.

Si l'Afrique ne résout pas ces problèmes de gouvernance et d'infrastructure (les deux allant de pair), le continent ne pourra espérer titiller les sommets atteints par la Chine et l'Asie du sud-est en matière de croissance économique. La volonté politique sera-t-elle au rendez-vous ?

l'Aménagement et des grands Travaux, lors du forum Build Africa.

Les chantiers ne manquent pas : le pont route-rail Brazzaville-Kinshasa sur le fleuve Congo, le projet de navigation fluviale du lac Victoria vers Alexandrie, le barrage Inga III au nord de Matadi, en RD



subaharienne devrait s'élever à 5 % en moyenne cette année, le déficit d'infrastructures reste un frein au développement de l'économie africaine.

Les besoins de l'Afrique en infrastructures sont estimés à 93 milliards de dollars par an, mais à



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLA G.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1205 DE LOTO BENZ DU 19 Février 2013

Nous sommes le mercredi 26 Février 2014 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1206.

Lors du dernier **ATAKPAME, BADOU, NOTSE, KPALIME et LOME** sont les villes où nous avons enregistré des gagnants de gros lots.

En effet, nous enregistré un lot de 500.000F CFA, un lot de 875.000F CFA et un gros lot de 1.500.000F CFA sur les points de vente 20222, 4034 et 20027 basés respectivement à **ATAKPAME, NOTSE et KPALIME**.

A **BADOU**, deux lots de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, et un gros lot de 1.000.000F CFA ont été recensés auprès des opérateurs 2108, 2126, 2121 et 2127.

**LOME**, la capitale n'est pas en reste, avec un lot de 500.000F CFA et un lot de 562.000 F CFA remportés sur les points de vente 50039 et 3404.

Au **PMU'TG**, le tiercé du mardi 25 Février 2014 a permis au pairieurs ayant trouvé la combinaison gagnants l'ordre de remporter la somme de 775.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la **LONATO** et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la **LONATO**, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1206 de LOTO BENZ du mercredi 26 Février 2014

Numéro de base

13

53

85

42

82